

MANUEL

ACTION CULTURELLE



NATHAN BOSCARDIN

SOMMAIRE

3

LA CULTURE, C'EST QUOI ?

5

MON LEXIQUE DE LA CULTURE

7

LES DIFFÉRENTES FORMES - LES PUBLICS
- LES DISCIPLINES

10

LES DROITS CULTURELS

14

LE NON-ACCÈS À LA CULTURE

17

LE PORTRAIT

19

MON PROJET

LA CULTURE, C'EST QUOI ?

MA DÉFINITION

Pour moi, la culture, c'est quelque chose de très large. Elle regroupe l'art, la musique, le cinéma, le théâtre, mais aussi les traditions, les valeurs, les religions, la langue, les habitudes de vie et bien plus encore. Elle fait partie de notre quotidien, souvent sans qu'on s'en rende compte. La culture nous rassemble, nous aide à grandir et à mieux comprendre les autres. Elle nous permet de découvrir différentes façons de penser, d'aimer ou même de détester. Grâce à elle, on apprend, on s'ouvre au monde, on développe notre façon de voir la vie. En fait, la culture nous construit en tant qu'êtres humains. Elle fait de nous ce que nous sommes et nous accompagne tout au long de notre vie.

DÉFINITION DE L'UNESCO

«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»

APPORTS ET BÉNÉFICES DE LA CULTURE

- Personnels : elle développe l'identité, la créativité, l'esprit critique et la sensibilité.
- Sociaux : elle crée du lien, favorise la rencontre, l'inclusion, le dialogue entre les différentes personnes.
- Économiques : elle génère des emplois, soutient les entreprises créatives, dynamise les territoires.
- Politiques : elle porte des idées, ouvre des débats.
- Sociétaux : elle questionne le monde, propose d'autres regards, réduit les inégalités.

LA CULTURE, C'EST QUOI ?

IMPORTANCE DANS NOS VIES (INDIVIDUEL)

La culture est très importante dans nos vies en tant qu'individus. Comme par exemple, le fait qu'elle nous apporte un sentiment d'appartenance où l'on peut s'identifier à certains types de culture. Cela forge et développe également notre identité propre. En touchant à plusieurs types de cultures, on va faire des choix, des préférences. Ces différences seront propres à chacun, ce qui va diversifier chaque individu et nous rendre uniques. La culture sert également d'éducation, car on acquiert plus de savoirs, de connaissances et on développe notre esprit critique. Avec tout cela, ça peut nous permettre de réfléchir sur nous même, sur les gens qui nous entourent, sur des faits, des actualités ... Notre façon de penser, notre réflexion peut aussi être remise en question grâce à la culture. De plus, on peut découvrir plein de nouvelles choses par nous-mêmes en effectuant des recherches sur des cultures qui nous sont proches ou même des cultures du monde entier qu'on ne connaît pas bien. Pour finir, la culture a des effets positifs sur l'homme, comme le fait de s'évader du quotidien, de « mettre en pause notre vie » pour un moment de rêve et d'échappatoire (aller au cinéma, lire un livre, écouter de la musique, aller visiter un musée ...). Il y a encore plusieurs formes de divertissement. En bref, la culture nous fait grandir en tant qu'individus, elle nous change.

IMPORTANCE DANS NOS VIES (COLLECTIF)

Tout comme son importance individuelle, la culture est aussi très importante en société. En effet, on peut citer plusieurs exemples comme le fait que ça renforce nos liens sociaux. En ayant des « types de cultures » de références, on peut trouver des personnes qui partagent des centres d'intérêts et donc faire des connaissances et en discuter ou même en débattre si les avis divergent. Le sentiment d'appartenance est également très fort et peut créer une identité collective quand on se trouve en société car on peut s'approprier la culture qui nous est propre. La cohésion de groupe se renforce. Avec de la créativité et plusieurs cerveaux, la culture peut stimuler l'innovation pour créer de nouvelles choses pour la société ou un groupe d'individus. Quand on est en société ou en groupes, on se transmet la culture. Par exemple, je propose à mon groupe d'amis d'aller à un concert de métal alors que ce n'est pas leur style de prédilection. Je leur transmets « ma culture » pour qu'il puisse en apprendre plus et se forger un avis dessus. En bref, en société la culture renforce notre sentiment d'appartenir à quelque chose qui nous est propre.

MON LEXIQUE

DE LA CULTURE

ACTION CULTURELLE

Une personne, un groupe de personnes qui donne(nt) vie à la culture et l'anime(nt) dans un secteur comme le cinéma, le théâtre, la musique ou tout autre pratique culturel et artistique avec pour objectif(s) d'apporter un accès à la culture pour tous et par tous (démocratie, démocratisation culturelle) dans un espace temps défini lors de spectacles, événements, ateliers ou autres rendez-vous culturel pour faire vivre des moments uniques au publics visés.

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Fait de rendre la culture accessible à tous. L'élargissement et la diversification des publics, le développement de l'égalité dans l'accès aux œuvres et la facilitation de cet accès.

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

La participation active de la population à la culture, à travers des pratiques collectives d'expression, de recherche et de création culturelles conduites par des acteurs du milieu culturel, dans une perspective d'égalité, d'émancipation et de transformation sociale et politique.

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

C'est l'ensemble des pratiques et actions qui vise à favoriser la participation des gens dans la culture. Cela à pour but de renforcer le lien social entre les individus, de promouvoir l'inclusion et de créer un développement personnel et collectif.

EDUCATION PERMANENTE

La démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics, en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

MON LEXIQUE

DE LA CULTURE

MÉDIATION CULTURELLE

L'ensemble des initiatives et démarches visant à faciliter l'accès à la culture, la rencontre des créateurs, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle par tous les individus et les groupes.

POLITIQUES CULTURELLE

Ce sont toutes les décisions et actions prises par les pouvoirs publics (gouvernements, collectivités, ...) envers la culture. Ils ont notamment comme objectifs : la protection du patrimoine, l'accès à la culture, le soutien aux artistes et à leur création, le développement économique de la culture et sa diversité.

ACCÈS À LA CULTURE

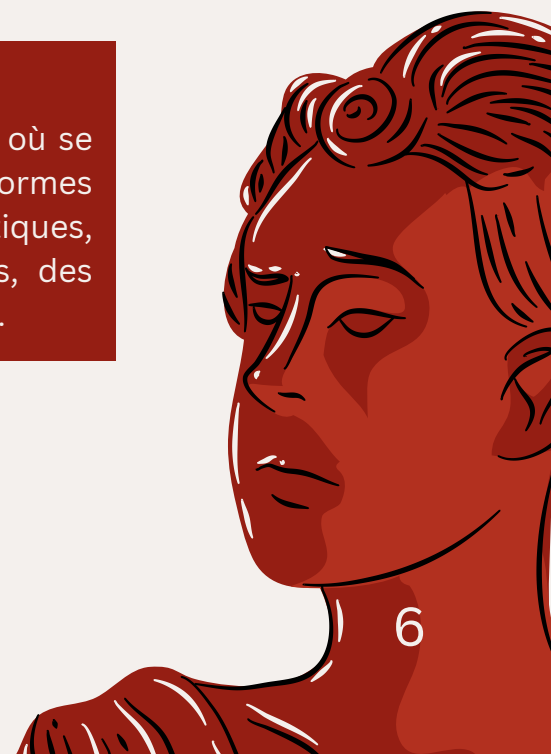
Capacité pour chacun, quel que soit son âge, sa situation sociale, géographique, économique ou culturelle, de pouvoir rencontrer, comprendre, pratiquer ou créer des œuvres et des contenus culturels.

HISTOIRE DE L'ART

Discipline qui étudie les œuvres artistiques dans l'histoire. Elle analyse les styles, les courants, les techniques, les artistes et leurs influences. L'histoire de l'art ne se limite pas à admirer les œuvres : elle cherche à comprendre pourquoi et comment elles ont été créées, par qui, et ce qu'elles disent d'une époque ou d'une société. Etant donné que j'ai eu affaire à ce cours dans mes années secondaires, j'ai voulu apporter ma propre définition.

LIEUX CULTURELS

Les lieux culturels sont des espaces ouverts au public où se diffusent, se pratiquent ou se découvrent différentes formes de culture. Ils peuvent accueillir des activités artistiques, éducatives ou patrimoniales, comme des expositions, des spectacles, des projections, des lectures ou des ateliers.



LES DIFFÉRENTES FORMES,

LES PUBLICS ET LES DISCIPLINES

LES LIEUX

Voici une liste non exhaustive des lieux, qui, pour moi, sont les plus grands rassemblements pour découvrir, partager et participer à toutes formes de culture :

- Salles de Concert
- Musées
- Galeries d'Art
- Maison de la culture
- Théâtre
- Cinéma
- Monuments historiques
- Parcs, jardins
- Palais, château, abbayes, ...
- Cirques
- Terrain de sports



Mais la culture ne se réduit pas qu'à des espaces physiques. Il y a bien plus. On peut découvrir n'importe quels types de culture en restant chez soi. Notamment avec l'aide des médias numériques.

LES ACTEURS DE LA CULTURE

- *Ministre de la culture (Elisabeth DEGRYSE)*
- *ONG (Organisation non gouvernementale)*
- *Toutes personnes travaillant dans un lieu culturel (Médiateur de la culture, Animateur, programmeur, chargé de projet, scénographe, ingénieur du son, réalisateur, ...)*
- *Fédération Wallonie Bxl*
- *Régions*
- *Communautés*
- *Communes*
- *Villes*
- *Artistes*
- *L'Administration générale de la Culture (AGC)*

LES DIFFÉRENTES FORMES,

LES PUBLICS ET LES DISCIPLINES

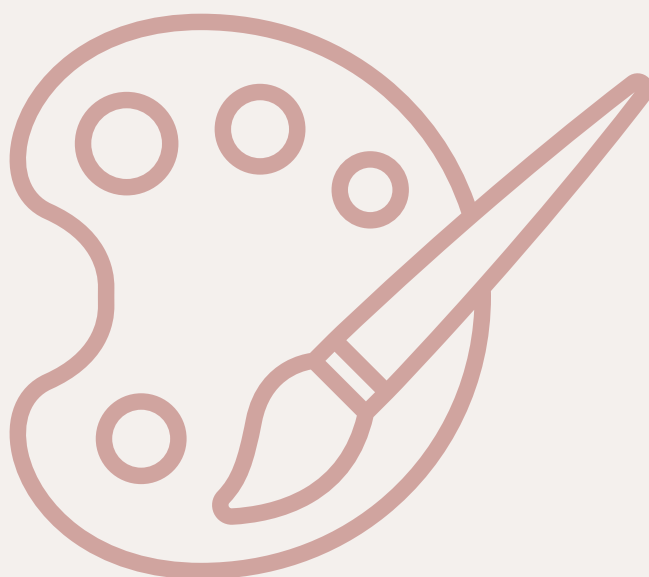
LES DISCIPLINES CULTURELLES

Quand on parle de culture, on pense souvent à l'art, aux musées ou aux concerts. Mais en réalité, la culture est partout, et elle prend plein de formes différentes. Il y a des disciplines artistiques bien connues, mais aussi des façons de vivre, de s'exprimer ou de se divertir qui font aussi partie de la culture. Voici les formes de culture que j'ai relevé :

- la sculpture
- l'architecture
- la peinture et le dessin
- la musique
- la littérature et poésie
- les arts du spectacle : le théâtre, la danse, ...
- le cinéma
- La bande dessinée

Mais la culture, ce n'est pas seulement de l'art. C'est aussi tout ce qui fait notre façon de vivre ensemble :

- Les loisirs
- Les valeurs
- Les rites
- L'humour
- L'identité et les modes de vie
- La politique et l'économie
- L'histoire
- Les langues
- Les religions
- Les normes et l'éducation
- La cuisine du monde
- Et bien d'autres...



LES DIFFÉRENTES FORMES,

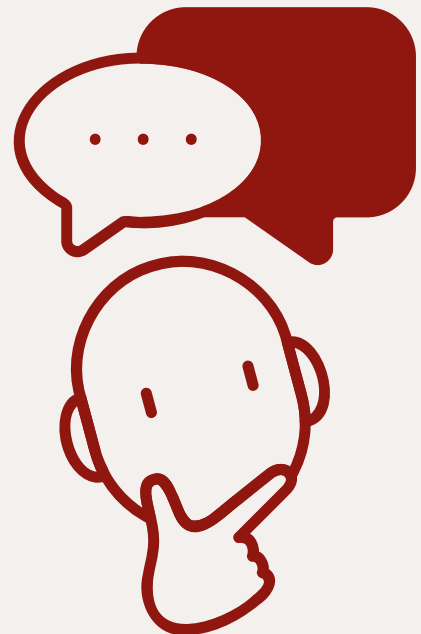
LES PUBLICS ET LES DISCIPLINES

LES PUBLICS

La culture est tellement variée qu'il est compliqué de définir tous les publics. Cela dépend du type de Culture et de l'attrait qu'une personne a par rapport à celle-ci. Par exemple, des films au cinéma peuvent être soumis à des limites d'âge, donc on ne visera pas un public jeune.

On peut retrouver par exemple :

- Les étudiants
- Les adultes
- Les personnes âgées
- Les familles
- Les personnes en situation de handicap
- Les immigrants
- Les passionnés et amateurs d'un domaine
- Les touristes
- Les artistes et créateurs
- Les professionnels de la culture
- Les chercheurs



"La culture se vit partout, en tout temps et sous mille et une forme différentes. C'est ça qui en fait sa beauté et qui la rend si importante."

- Nathan Boscardin

LES DROITS CULTURELS

ROUTE 1 : LES DROITS CULTURELS

Avoir accès à la culture n'est pas un luxe, c'est un droit fondamental. Cela signifie que chacun a le droit de participer à la vie culturelle, de créer, de s'exprimer, de partager ses traditions ou son patrimoine. Ce droit est reconnu dans plusieurs textes importants :

- Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), article 27 : toute personne a le droit de participer à la vie culturelle.
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), article 15 : chaque individu a droit à la culture et au savoir.
- Convention de l'UNESCO (2005) : protège et valorise la diversité des cultures dans le monde.

En Belgique francophone, plusieurs décrets permettent d'appliquer concrètement ces droits :

- Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels : Définit les missions, conditions de reconnaissance et subventionnement des centres culturels.
- Décret modifiant le décret du 21 novembre 2013 sur les Centres culturels (21 mars 2024) : Met à jour les missions et modes de fonctionnement des centres culturels.
- Décret du 20 octobre 2011 relatif aux Centres d'expression et de créativité : Organise les activités artistiques et culturelles locales.
- Décret du 10 avril 2003 relatif au soutien à la création, à la production et à la diffusion en arts de la scène : Encadre le soutien pour le théâtre, la danse, le cirque, etc.

LES DROITS CULTURELS

ROUTE 1 : LES DROITS CULTURELS

- Décret du 30 avril 2009 relatif à l'éducation permanente : Favorise la participation citoyenne et soutient les associations socioculturelles.
- Décret du 24 octobre 2008 déterminant les conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels : Définit les règles d'octroi des subventions dans le secteur.
- Décret du 15 février 2024 relatif aux opérateurs culturels : Soutient le développement d'activités culturelles variées via subventions.



- Le Décret du 10 novembre 2011 : régit l'ensemble des aides publiques de la FWB en faveur du cinéma et de la création audiovisuelle
- Décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle : Réforme des instances d'avis et intégration des acteurs culturels dans la gestion des politiques.
- Décret du 1^{er} janvier 2024 sur le patrimoine culturel immatériel : Nouveau cadre légal pour préserver les savoir-faire et traditions locales.

LES DROITS CULTURELS

ROUTE 2 : INITIATIVES

Malgré les droits culturels, certaines personnes ont encore du mal à accéder à la culture : à cause du coût, de l'éloignement, de la langue, d'un handicap ou de leur situation sociale. Heureusement, en Belgique, plusieurs initiatives existent :

Article 27 ASBL

La mission de cette Asbl est de sensibiliser et de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant dans une situation difficile (économique ou sociale). Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics. Le nom de l'Asbl vient de l'Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : "Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent."

PECA

Le PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) est un programme mis en place en Fédération Wallonie-Bruxelles pour intégrer la culture et l'art dans le parcours scolaire, de la maternelle au secondaire. Il vise à faire découvrir les œuvres, pratiquer des formes artistiques variées (musique, théâtre, arts visuels...) et rencontrer des artistes. Ce parcours aide les élèves à développer leur créativité, leur esprit critique et leur ouverture au monde culturel.

Journées gratuites dans les musées

Certains musées belges (comme les Musées royaux des Beaux-Arts) sont gratuits le 1er dimanche de chaque mois aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et même au-delà (Lille Métropole). Plus de 160 musées ouvrent leurs portes gratuitement.

LES DROITS CULTURELS

ROUTE 3 : LA PARTICIPATION ACTIVE

L'accès à la culture, c'est bien. Mais participer activement à la vie culturelle, c'est encore mieux ! Cela permet aux citoyens de devenir créateurs ou acteurs de projets culturels, et pas seulement être un simple spectateurs.

Les Centres d'expression et de créativité (CEC)

Les CEC proposent des ateliers de peinture, théâtre, écriture, etc. Ces activités sont ouvertes à tous, peu importe l'âge, le niveau ou l'origine. Les CEC sont reconnus par le décret du 20 octobre 2011, qui insiste sur la participation citoyenne et l'éveil critique à travers la culture.

Cultures&Santé ASBL

Cette association basée à Bruxelles organise des projets culturels avec des publics issus du milieu social ou médical (centres de santé, maisons médicales, etc.). Ensemble, ils créent des expositions, des affiches, des podcasts... C'est un vrai travail collectif qui valorise l'expression personnelle et renforce les liens sociaux.

Les Maisons de jeunes et ateliers participatifs

Dans de nombreuses communes, les maisons de jeunes offrent des espaces où les adolescents peuvent créer, s'exprimer, participer à des projets vidéo, musique ou théâtre. Ces lieux favorisent une réelle participation culturelle, en partant des idées des jeunes eux-mêmes.

NON-ACCÈS À LA CULTURE

C'EST QUOI ?

On parle souvent de "culture pour tous" comme d'un droit universel. Dans l'idéal, tout individu devrait pouvoir accéder librement à une activité culturelle, qu'il s'agisse d'un musée, d'un concert, d'une bibliothèque ou d'un événement artistique, peu importe son âge, son origine, son lieu de vie ou ses moyens. Mais dans la réalité, ce droit n'est pas garanti à tous de manière égale. L'accès à la culture est aujourd'hui encore un combat que certaines personnes mènent, pour de nombreuses raisons que l'on peut regrouper en plusieurs grands types d'obstacles.

OBSTACLES ECONOMIQUES

L'un des premiers freins reste le coût. Même si de nombreuses initiatives proposent des tarifs réduits ou des gratuités (musée gratuit premier dimanche du mois). L'accès à la culture implique souvent des plusieurs dépenses auxquels on ne pense pas forcément : billets, transport, parfois hébergement, nourriture sur place, etc. Cela représente un budget non négligeable, surtout pour les familles nombreuses ou les jeunes dépendants de leurs parents.

À cela s'ajoute un choix dans les priorités : quand on est en situation de précarité, la culture passe forcément après les besoins vitaux. Cela crée une situation où certaines personnes n'ont même pas l'idée de consacrer de l'argent ou du temps à des activités culturelles.

INÉGALITÉS SUR L'ÉDUCATION

Accéder à la culture suppose aussi de savoir qu'elle existe, de savoir s'en saisir, et de s'y sentir intégrer. Une personne qui n'a pas été éduquée à fréquenter des lieux culturels peut se sentir intimidée, voire exclue. Ce phénomène touche souvent les milieux pauvres, où la culture est parfois perçue comme un "monde à part", réservé à ceux qui y sont habitués.

Exemple : l'opéra, le théâtre contemporain ou les expositions d'art abstrait peuvent sembler "trop compliqués", "pas faits pour moi", voire "ennuyeux" si personne n'a expliqué leur intérêt ou aidé à les comprendre.

C'est là que la médiation culturelle joue un rôle essentiel : rendre compréhensible, accessible, vivant ce qui peut sembler intouchable.

NON-ACCÈS À LA CULTURE

FREINS SOCIAUX

La culture n'est pas qu'une question de consommation : c'est aussi une question d'identité et d'appartenance. Certaines personnes peuvent ne pas se reconnaître dans l'offre culturelle, qui reflète souvent les goûts et références d'un certain groupe social.

Si on prend ma situation, par exemple, je suis passionné de métal – mais parfois, je trouve que cette forme d'expression est encore moins valorisée dans les institutions classiques. Ce sentiment d'exclusion ou de non-représentation peut créer une forme de distance. Je serais peut être moins intéressé.

En plus, certaines personnes n'osent pas aller dans un musée ou une salle de spectacle, par peur de ne pas "savoir se comporter", de ne pas avoir "le bon langage", de se sentir jugées.

BARRIÈRES GÉOGRAPHIQUES

Le lieu où l'on vit joue aussi un rôle capital. Dans les grandes villes, l'offre culturelle est généralement abondante, diversifiée et accessible. Mais dans les zones rurales, les banlieues isolées ou les petites communes, les lieux culturels sont rares, parfois inexistants. Même quand il y a une bibliothèque ou une salle des fêtes, les moyens sont limités, et les événements rares.

L'accès suppose aussi la mobilité : transports, permis, disponibilité... autant d'éléments qui compliquent l'accès à la culture, surtout pour les jeunes, les personnes âgées ou les familles sans véhicule. Ce déséquilibre crée une fracture territoriale culturelle.

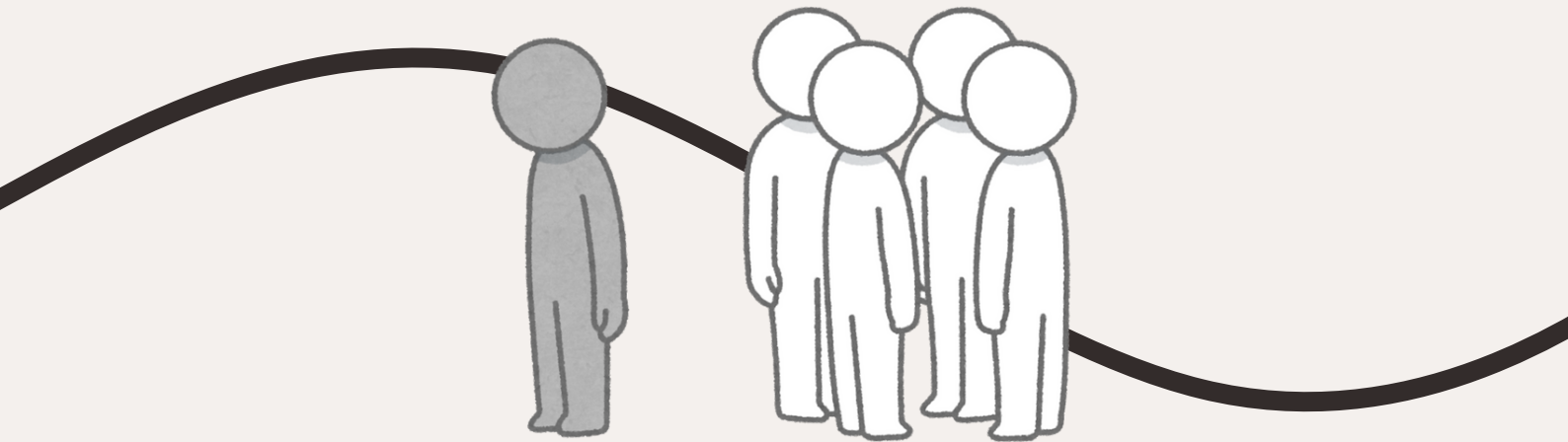


NON-ACCÈS À LA CULTURE

ROLE POLITIQUE

L'accès à la culture dépend aussi fortement des choix politiques : financements, priorités, aménagements, soutien aux associations, programmation dans les écoles... Certaines collectivités font beaucoup, d'autres très peu. Il y a donc une vraie inégalité de traitement selon les territoires.

Par ailleurs, dans certains pays du monde, la culture est même contrôlée, censurée, voire interdite, que ce soit par des régimes autoritaires ou à cause de conflits armés. L'accès à la culture devient alors une question de liberté fondamentale, de droit d'expression et de résistance.



BARRIÈRES LINGUISTIQUES

Pour les personnes issues de l'immigration, ou dont le français n'est pas la langue maternelle, certains événements culturels peuvent paraître inaccessibles. Une pièce de théâtre en vieux français, une conférence universitaire, une visite guidée sans traduction : autant de situations où la barrière linguistique devient un vrai frein.

La culture reste aussi très marquée par des références occidentales, ce qui peut marginaliser ou invisibiliser d'autres formes culturelles. Pourtant, la diversité culturelle est une richesse, et devrait être mieux intégrée dans les offres et programmations.

LE PORTRAIT

INTRO

Pour que tout le monde puisse avoir accès à la culture, il existe des professionnels dont le rôle est justement de créer ce lien entre les publics et les œuvres ou les pratiques artistiques. On les appelle animateurs socioculturels ou médiateurs culturels. Même si leurs missions peuvent parfois se ressembler, ils n'exercent pas toujours dans les mêmes lieux ni de la même manière.

QUI SONT CES PROFESSIONNELS ?

Un animateur socioculturel, c'est quelqu'un qui travaille souvent dans les maisons de jeunes, les écoles de loisirs, les centres culturels et les maisons de repos. Il utilise la culture comme un outil pour rassembler les gens, créer du lien social et encourager la participation de chacun. Il peut organiser des ateliers, des sorties culturelles ou des projets collectifs.

Un médiateur culturel, lui, travaille plutôt dans des lieux comme les musées, les théâtres ou les centres d'art. Son but est de rendre l'art et la culture plus compréhensibles et accessibles. Il fait le lien entre l'artiste, l'œuvre et le public. Par exemple, il peut organiser des visites guidées, des rencontres, des ateliers ou même créer des supports pour aider à mieux comprendre une exposition.

ET SI C'ÉTAIT MOI ?

Si je travaillais un jour dans ce domaine, je me verrais comme un lien entre la culture et les gens. J'aimerais que les personnes que je rencontre découvrent des choses nouvelles, se sentent à l'aise, qu'elles aient envie de participer.

Je ferais attention à être toujours à l'écoute, à m'adapter aux publics, à proposer des choses simples. Je pense que le plus important, ce serait de donner envie aux gens de vivre la culture, de ne pas juste la consommer.

Ce que j'aimerais, c'est sentir que ce que je fais sert à quelque chose : qu'une personne timide ose prendre la parole dans un atelier, qu'un enfant découvre un musée pour la première fois, qu'un groupe ait envie de revenir...

LE PORTRAIT

QUEL EST LEUR RÔLE ?

- Créer du lien entre les gens et les artistes, les œuvres ou les pratiques culturelles.
- Imaginer des projets culturels adaptés à chaque public.
- Faire en sorte que chacun puisse participer, même ceux qui ne pensent pas que “la culture est faite pour eux”.

QUELLES COMPÉTENCES FAUT-IL AVOIR ?

Il faut évidemment aimer la culture, mais aussi savoir communiquer, écouter, créer des projets, organiser des événements... Il faut être curieux, patient, ouvert aux autres, et surtout, avoir envie de partager et de transmettre.

Ce sont des métiers où on apprend en permanence, au contact des autres et des situations.



animateur socioculturel

médiateur socioculturel

PROJET EXISTANT

LES PESTACLES UGC

PRÉSENTATION DU PROJET

Les Pestacles UGC sont un événement cinématographique familial organisé par UGC, en partenariat avec France Inter et JouéClub. Du 2 mars au 8 juin 2025, chaque dimanche matin, 33 cinémas UGC en France ont proposé une sélection de 15 films cultes destinés aux enfants de 4 à 10 ans, au tarif unique de 6€ par séance.

Chaque séance était précédée de podcasts éducatifs tels que Les Odyssées, Bestioles ou Tina et le trésor de Néfertiti, produits par France Inter, offrant ainsi une dimension pédagogique à l'expérience cinématographique. En plus, il y a des quiz thématiques organisés en partenariat avec JouéClub qui permettaient aux jeunes spectateurs de remporter des lots de jouets et de jeux, rendant l'événement ludique.

OBJECTIFS ET PUBLIC VISÉ

L'objectif principal des Pestacles UGC est de démocratiser l'accès au cinéma pour les jeunes enfants et leurs familles. En proposant des films adaptés à leur âge à un tarif abordable, UGC cherche à initier les plus jeunes à la culture cinématographique et à créer des moments de partage familial autour du septième art. On peut même revoir des classiques de notre enfance.

ACCÈS ET PARTICIPATION CULTURELLE

Les Pestacles UGC favorisent l'accès à la culture en réduisant les barrières économiques grâce à un tarif unique de 6€. La programmation est soigneusement sélectionnée pour être adaptée aux différentes tranches d'âge, garantissant ainsi une expérience unique pour toute la famille. L'ajout de contenus éducatifs et interactifs, tels que les podcasts et les quiz, stimule la curiosité des jeunes spectateurs, transformant une simple séance de cinéma en une véritable aventure culturelle.

MON POINT DE VUE

Je trouve ce projet particulièrement intéressant car il combine divertissement et éducation, tout en rendant le cinéma accessible à un public jeune souvent négligé. L'approche ludique et interactive des Pestacles UGC permet de susciter l'intérêt des enfants pour le cinéma dès le plus jeune âge, tout en offrant aux familles une activité culturelle abordable et de qualité.

PROJET EXISTANT

LES ABONNEMENTS UGC ILLIMITÉ

PRÉSENTATION DU PROJET

Lancé en 2000, l'abonnement UGC Illimité permet aux cinéphiles d'accéder à un nombre illimité de séances dans les cinémas UGC et partenaires, pour un tarif mensuel abordable. En 2025, plusieurs formules sont proposées :

- UGC Illimité 7j/7 : 23,90€/mois
- UGC Illimité Duo : 39,90€/mois
- UGC Illimité -26 ans : 19,90€/mois
- UGC Illimité Famille : 49,90€/mois
- UGC Illimité Semaine (lundi à vendredi) : 19,90€/mois
- UGC Illimité Week-end (vendredi à dimanche) : 19,90€/mois
- UGC Illimité Canal+ -26 ans : 11,95€/mois



OBJECTIFS ET PUBLIC VISÉ

L'abonnement UGC Illimité vise à fidéliser les spectateurs réguliers et à encourager une consommation culturelle plus fréquente. En proposant différentes formules adaptées à divers profils (jeunes, familles, ...), UGC cherche à élargir son public et à rendre le cinéma plus accessible financièrement.

ACCÈS ET PARTICIPATION CULTURELLE

En éliminant le coût par séance, l'abonnement UGC Illimité permet aux abonnés de découvrir une grande variété de films sans contrainte financière. Cette liberté favorise la prise de risque artistique et l'ouverture à des œuvres moins grand public.

MON POINT DE VUE

Je considère l'abonnement UGC Illimité comme une initiative efficace pour améliorer l'accès au cinéma. En rendant les séances plus abordables, il incite les spectateurs à fréquenter régulièrement les salles et à diversifier leurs choix de films. Cela contribue à une plus grande diffusion de la culture cinématographique et à préserver le cinéma. Je pense d'ailleurs de plus en plus à opter pour un abonnement.



MON PROJET

ON THE ROAD MUSIC FEST

IDÉE DE BASE

Si j'avais l'occasion de créer un projet culturel de A à Z, je lancerais un festival de musique itinérant, c'est-à-dire un événement qui se déplace de ville en ville, de village en village, dans toute la Belgique. Ce ne serait pas un festival classique organisé dans un seul lieu pendant un week-end, mais une véritable tournée, une caravane musicale qui irait à la rencontre des gens.

Ce projet aurait pour but principal de rapprocher la culture des publics qui en sont souvent éloignés : ceux qui n'ont pas les moyens, pas les transports, ou simplement pas l'habitude d'aller dans des lieux culturels. Trop souvent, les concerts et festivals ont lieu dans des grandes villes, avec des tickets chers et peu accessibles. Ici, ce serait l'inverse : la culture viendrait aux gens, gratuitement (ou à prix réduit).

CONTENU DU FESTIVAL

Ce festival aurait une programmation musicale large et ouverte. Il y aurait plusieurs espaces pour accueillir différents styles et types d'artistes :

- Une grande scène principale, pour des concerts de groupes locaux : rock, jazz, électro, rap, musique classique, musiques du monde... L'idée est de mettre en avant la diversité des talents belges, et pas seulement ceux qu'on voit à la télé ou qu'on entend à la radio.
- Une scène "covers", dédiée aux groupes amateurs ou semi-pros qui reprennent des morceaux connus. C'est souvent comme ça qu'on commence dans la musique, et cette scène donnerait une première visibilité à ces artistes débutants.
- Une scène "impro & jam", plus libre, où chacun pourrait venir jouer, tester des sons, improviser avec d'autres. Des instruments seraient disponibles sur place, avec des musiciens animateurs pour accompagner. C'est un espace de création spontanée, sans pression.

En journée, le festival proposerait aussi des ateliers d'initiation musicale : percussions, chant, beatbox, MAO (musique assistée par ordinateur), etc. Ces ateliers seraient pensés pour les enfants, les ados, mais aussi les adultes curieux. On inviterait des écoles de musique locales à y participer, pour renforcer le lien avec le territoire.

MON PROJET

ON THE ROAD MUSIC FEST

ORGANISATION ET LOGISTIQUE

L'organisation reposerait sur une structure mobile : camions-scènes, chapiteaux, tentes modulables. Chaque ville ou village accueillerait le festival pendant 3 à 4 jours. Une équipe itinérante de professionnels assurerait la coordination technique, logistique, artistique et pédagogique.

Des partenariats locaux seraient développés (dans l'idéal) : avec les communes, avec les écoles et associations culturelles pour la médiation, et avec des sponsors privés ou des commerces pour le soutien financier ou logistique (restauration, hébergement, impression des affiches...).



ENJEUX CULTURELS

Avec ce projet, je veux répondre concrètement aux grands enjeux culturels évoqués dans le reste du manuel :

- Lutter contre la fracture territoriale
- Combattre la précarité culturelle
- Réduire l'isolement social
- Favoriser la participation active
- Créer des ponts entre les générations, les cultures, les milieux sociaux

MON PROJET

ON THE ROAD MUSIC FEST

LE FINANCEMENT

Ce festival serait gratuit (dans l'idéal) pour le public, afin de rester fidèle à son objectif principal : l'accès à la culture pour tous. Pour financer ce projet, on combinerait plusieurs sources :

- Subventions publiques
- Partenariats privés
- Actions solidaires sur place : vente de t-shirts, buvette, appels aux dons

VALEURS ET SENS DU PROJET

Au-delà des aspects pratiques et logistiques, je serais très attentif à la dimension éthique et symbolique du projet. Je souhaite un événement respectueux de l'environnement (mobilité douce, recyclage, alimentation locale), diversifié (styles musicaux, origines culturelles), et réellement participatif.

PUBLICS VISÉS ET AMBITIONS SOCIALES

Le public visé est volontairement très large : familles, jeunes, personnes âgées, habitants de zones rurales ou quartiers en difficulté, musiciens amateurs... Ce festival s'adresse à tous ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller dans des lieux de culture ou qui n'ont pas les moyens d'assister à des concerts.

L'ambition est autant artistique que sociale : créer du lien, favoriser les rencontres, redonner confiance aux artistes en herbe, créer des souvenirs communs, valoriser la création locale. Le projet veut répondre à des enjeux bien identifiés : fracture territoriale, précarité culturelle, isolement social, tout en proposant une expérience festive et généreuse.



SOURCES

SITE INTERNET

<https://www.ugc.fr/les-offres-ugc-illimite.html>

<https://www.ugc.fr/>

<https://www.article27.be/>

<https://www.culture.be/musees-gratuits/>

<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights>

<https://pro.guidesocial.be/associations/centres-expression-creativite-cec-400>

<https://www.cultures-sante.be/qui-sommes-nous/>

<https://www.peca.be/>

<https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/convention-protection-and-promotion-diversity-cultural-expressions#:~:text=La%20diversit%C3%A9%20culturelle%20ne%20peut,les%20expressions%20culturelles%2C%20sont%20garantis.>

<https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/le-parlement-de-la-fwb-modernise-le-cadre-legal-entourant-son-patrimoine/2023-09-07/article/585611>

<https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/le-parlement-de-la-fwb-modernise-le-cadre-legal-entourant-son-patrimoine/2023-09-07/article/585611>

<https://www.culture.be/administration/gouvernance-culturelle/>

<https://audiovisuel.cfwb.be/aides/aide-creation/agrement0/>

<https://gallilex.cfwb.be/textes-normatifs/33576>

https://gallilex.cfwb.be/sites/default/files/imports/34823_009.pdf

<https://gallilex.cfwb.be/textes-normatifs/27583>

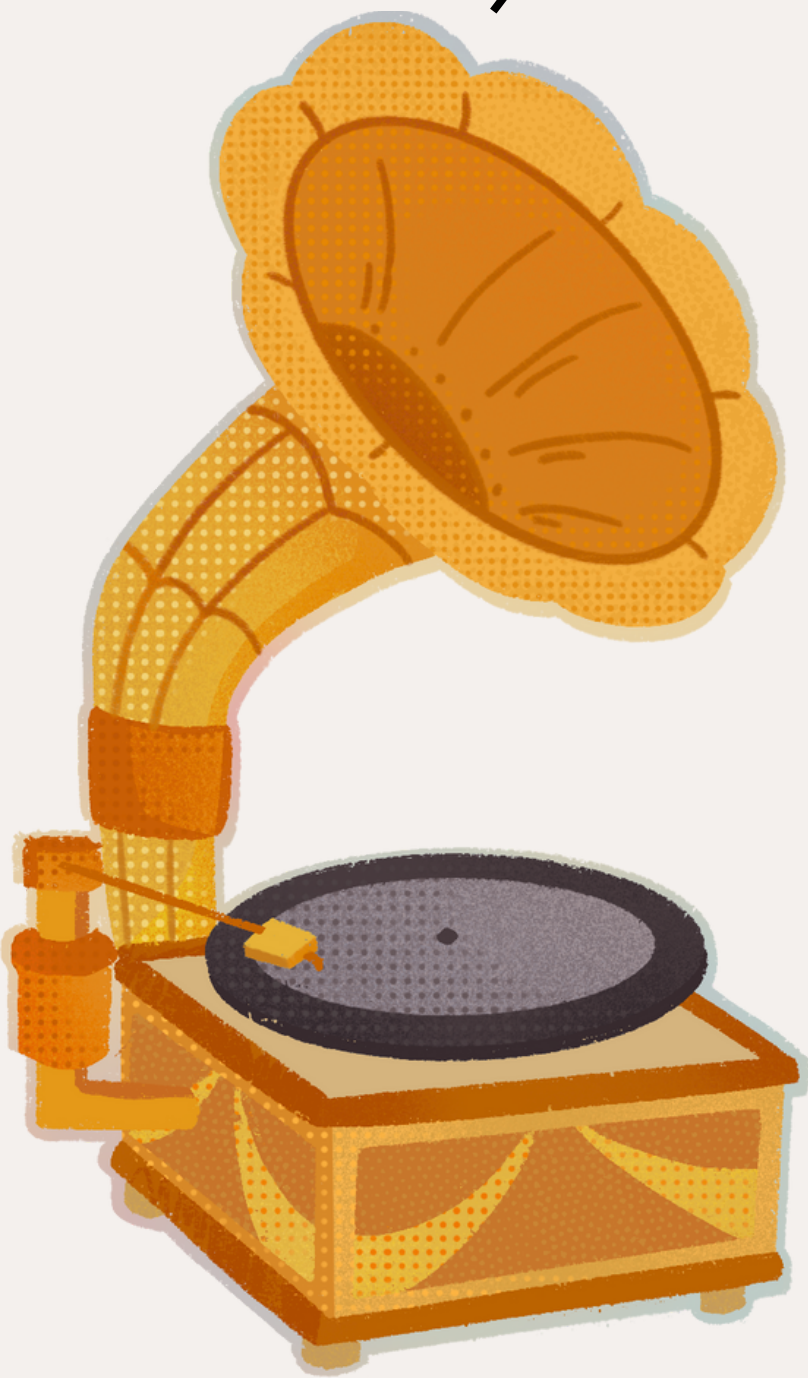
<https://gallilex.cfwb.be/textes-normatifs/34823>

COURS

Cours de Mme Voisin (Action Culturelle - B1) 2023-2024

Cours de Mr Janus (Action Culturelle - B2) 2024 - 2025

NB



MANUEL
ACTION CULTURELLE